Groupe de travail n° 3 : Contrôle communautaire et questions sanitaires, règles relatives à la protection des consommateurs

Projet d'ordre du jour

Mercredi 25 novembre 2026 (9 h 30 – 13 h 00 CEST)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09 h 30 **Mot de bienvenue du président, Benoît Thomassen**

09 h 35 **Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (16/09/26)**

09 h 40 **Points d'action**

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion – informations

09 h 45 **Renforcement des capacités**

- Présentation des activités liées au commerce international des produits de la pêche et de l'aquaculture du programme AGRINFO par Martin Van Brakel (COLEAD)
- Échange de vues

10 h 15 **Sensibilisation**

- Présentation de l'initiative « Seafood Academy » par Paul Ward (BIM)
- Échange de vues

10 h 45 **Mesures sanitaires et phytosanitaires**

- Le point sur les dernières évolutions commerciales par Rui Ludovino (SANTE D3) (à confirmer), notamment :
 - Brésil
 - Namibie
 - Nigeria
 - Arabie saoudite
- Échange de points de vue
- Perspectives d'avenir

11 h 15 **Pause**

11 h 30 **Fraude alimentaire**

- Présentation des résultats préliminaires de l'action coordonnée de l'UE « GoldFish » sur la composition, l'étiquetage et la quantité nette de certains produits de la pêche, par Ghislain Marechal (SANTE G5)



DRAFT

- Échange de vues

12 h 15 **Approvisionnement responsable**

- Présentation d'une étude sur la durabilité des produits de la pêche et de l'aquaculture achetés par les supermarchés allemands, par Franck Hollander (WWF)
- Échange de points de vue

12 h 50 **Divers**

12 h 55 **Résumé des mesures à prendre**

13 h ***Fin de la réunion***

DRAFT



Market Advisory Council

Version annotée

Type	Point	Contexte	Objet	Documents
Informations	Renforcement des capacités	AGRINFO est un programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre par COLEAD. AGRINFO propose un service d'information en ligne sur l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agroalimentaires, y compris le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le programme s'intéresse tout particulièrement aux marchandises exportées vers l'UE en provenance des économies en développement et émergentes.	Présentation des activités liées aux produits de la pêche et de l'aquaculture par un représentant d'AGRINFO.	- AGRINFO
Information	Sensibilisation	En 2025, l'Agence irlandaise pour le développement des produits de la mer a lancé la « Seafood Academy », un programme national de soutien et de développement visant à renforcer les secteurs indépendants de la vente au détail et de la restauration des produits de la mer. Ce programme met l'accent sur le développement commercial, la formation professionnelle et la collaboration, afin de renforcer l'engagement des consommateurs et de stimuler les ventes de produits de la mer issus de la pêche durable.	Présentation de l'initiative par un représentant du BIM.	- Communiqué de presse
Information + Décision	Mesures sanitaires et phytosanitaires	Pour exporter vers l'UE, les pays tiers doivent se conformer aux mesures sanitaires et phytosanitaires de l'UE, qui comprennent des règles relatives à la santé humaine, animale et végétale. Les mises à jour concernant la conformité du Brésil, de la Namibie et du Nigeria aux exigences applicables aux produits de la pêche et de l'aquaculture ont été jugées particulièrement pertinentes.	Point sur les derniers développements par un représentant de la DG SANTE. Décision sur la suite à donner (par exemple : suivi, rédaction d'un avis, aucune mesure).	
Information	Fraude alimentaire	Lors de la réunion du groupe de travail du 30 janvier 2024, la DG SANTE a présenté le lancement de « GoldFish », l'action	Point sur les résultats préliminaires de l'action	- Présentation

DRAFT

		coordonnée de l'UE concernant le sous-pesage des produits de la pêche. Cette initiative porte sur le poids net déclaré, l'ajout d'eau non déclaré ou mal déclaré, ainsi que l'utilisation non déclarée, mal déclarée ou non autorisée de certains additifs alimentaires , notamment les citrates, les phosphates et les carbonates, dans certains produits de la pêche	coordonnée de l'UE par un représentant de la DG SANTE.	
Informations	Approvisionnement responsable	En juin 2026, le WWF a publié une étude portant sur l'approvisionnement en produits de la pêche et de l'aquaculture de plusieurs détaillants allemands, en comparaison avec la méthodologie d'évaluation de la durabilité du WWF.	Présentation de l'étude par un représentant du WWF.	- Étude

DRAFT